

## 18 - Programme d'investissement 2013 pour le service de l'Eau - Demandes de subventions

**M. l'Adjoint LIME, Rapporteur :** Le budget primitif 2013 prévoit une enveloppe totale de 2 355 160 € (hors possibles redéploiements de crédits en décision modificative en cours d'année) destinée à financer notamment les opérations de travaux suivantes :

### A. Programme global

#### 1 - Travaux dans les bâtiments d'exploitation

Travaux de déconstruction, d'extension, d'entretien, de modernisation des stations de production, de traitement et de refoulement	558 000 € HT
---	--------------

#### 2 - Travaux sur le réseau de distribution

Travaux de renouvellement, renforcement ou extension du réseau d'eau	200 000 € HT
--	--------------

#### 3 - Opérations spécifiques

Travaux sur les stations de traitement, d'extension ou de renouvellement de réseaux, branchements neufs et rénovés, faisant l'objet d'une inscription budgétaire individualisée	1 085 160 € HT
---	----------------

#### 4 - Protection des ressources

Acquisition de terrains et études dans le cadre des périmètres de protection d'Arcier et Chenecey	50 000 € HT
---	-------------

NB : Tous les montants sont indiqués Hors Taxes.

### B. Programme détaillé

#### 1. Travaux dans les bâtiments d'exploitation (station de traitement, pompage et réservoir)

Sur la ligne 21.21311.00E512.36100 (Bâtiments d'exploitation : génie civil), il a été inscrit un crédit de 398 000 € HT pour des travaux :

- Travaux de sécurisation des différents sites (utilisation du marché à bons de commande spécifique) ;
- Reprise de l'eau de ruissellement de la couverture du réservoir de Planoise.

Sur la ligne 21.21351.00E512.36100 (Bâtiments d'exploitation : installation générale, agencement), il a été inscrit un crédit de 160 000 € permettant notamment des travaux de :

- renforcement du pompage du réservoir de Planoise dans le cadre de travaux préparatoires pour la rénovation de l'usine de Chenecey ;
- création d'une station de surpression au réservoir de Saint-Claude ;
- remplacement du matériel de télérelève.

## **2. Travaux sur le réseau de distribution**

Sur la ligne 21.21531.00E9003.36100, il a été inscrit un crédit de 200 000 € pour des travaux de renforcement, renouvellement ou extension de réseau :

- Stade des Orchamps
- Glacis
- Rue Boissy d'Anglas
- Rue Amédée Ponceau
- Rue de Chalezeule
- Chemin des Montarmots.

Ces travaux seront réalisés en fonction des opportunités liées à la coordination avec d'autres chantiers (réseaux, voirie, urbanisation).

Programme complémentaire : rues Leverrier et Montboucons, Echenoz de Velotte, Prévoyance, Gazier, Calmoutier et Combe Reine.

## **3 - Opérations spécifiques**

Ces opérations représentent un montant de 1 085 160 € HT :

### **Travaux de branchements neufs :**

Ces travaux sont individualisés sur la ligne 21.21531.00E6004.36100 pour un montant de 100 000 € afin de mieux maîtriser les coûts. Le marché à bons de commande est passé avec l'assainissement pour un montant compris entre 110 K€ et 440 K€.

### **Travaux spécifiques de rénovation des branchements d'eau constitués de canalisation en plomb :**

Depuis 2012, ces travaux ne sont plus individualisés, le nombre de branchements à rénover décroissant fortement. Les rénovations se feront dans le cadre d'opportunité, éventuellement couplées avec d'autres travaux.

Une dizaine de branchements pourrait être rénovés dans l'année 2013 pour un coût total de 15 000 €.

La Ville de Besançon sollicitera l'aide de l'Agence de l'Eau sur ce dossier.

**Travaux de rénovation de l'Usine de Chenecey-Buillon** : 550 000 € sont inscrits sur la ligne 23.2315.00E4804.36100.

En fin d'année 2011, un nouvel appel d'offres a été lancé (montant prévisionnel de 7 000 000 €). Il est en cours d'analyse et le titulaire sera choisi à la fin du premier semestre. Les travaux débiteront en fin d'année 2013.

Le montant inscrit doit également permettre la rémunération de l'AMO et la réhabilitation du chemin Fournier.

### **Rénovation du barrage de Chenecey-Buillon :**

30 000 € sont inscrits sur la ligne 23.2315.00E8017.36100 pour une étude de faisabilité sur l'effacement ou l'arasement partiel du barrage.

**Dévoisement de réseaux :**

200 000 € sont inscrits sur la ligne 23.2315.00E8025.36100 pour les travaux suivants :

- Pont Battant rive gauche : mise en place de canalisations ;
- Conduite de 500 aux Marnières ;
- Et autres imprévus sur travaux urbains.

83 000 € inscrits sur la ligne 23.2315.00E8025P.30300.

Cette ligne est destinée au financement des travaux de dévoisement des réseaux d'eau, notamment en groupement de commandes avec les autres concessionnaires (avenue Fontaine Argent).

**Rachat des réseaux de la ZAC des Hauts du Chazal :**

23.2315.00E94034.36100 : 107 160 €.

**4 - Protection des ressources**

Un crédit de 10 000 € est prévu sur la ligne 21.2111.00E95017.36100, en vue de l'acquisition de parcelles situées dans les périmètres de protection immédiats et rapprochés des ressources en fonction des opportunités.

La Ville de Besançon sollicitera l'aide de l'Agence de l'Eau sur chacune des acquisitions.

Un crédit de 40 000 € est inscrit sur la ligne 23.2315.00E95017.36100 pour la réalisation d'études sur le bassin versant de la source d'Arcier.

**Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le programme de travaux proposé pour l'année 2013 dont le financement a été prévu au Budget Eau

- accepter de prendre en charge le financement de la part résiduelle des différentes opérations de ce programme bénéficiant de subventions

- autoriser M. le Maire à :

. signer le(s) marché(s) à intervenir après mise(s) en concurrence

. solliciter les aides de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, conformément aux dispositions des contrats d'agglomération passés avec cet établissement ou indépendamment de ces contrats pour des opérations ponctuelles qui seraient finançables

. solliciter les aides du Département du Doubs et de la Région de Franche-Comté

. solliciter les aides de Réseau Ferré de France et d'autres partenaires financiers notamment dans le cadre du projet de rénovation du barrage de Chenecey-Buillon

. solliciter les aides de l'État et de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, dans le cadre des programmes de réduction des produits phytosanitaires sur le bassin versant d'Arcier

. signer tous documents utiles à intervenir dans le cadre de la présente délibération.

«**M. LE MAIRE** : Il n'y a pas de remarques».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 3, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

*Récépissé préfectoral du 11 mars 2013.*